

Rapport de l'auditeur indépendant

Au Directeur général des élections,
Élections Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit du rapport financier d'un parti enregistré (le « rapport financier ») du Parti Conservateur du Canada pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

À notre avis, le rapport financier du Parti Conservateur du Canada pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, a été préparé, dans tous les aspects significatifs, conformément aux dispositions en matière d'information financière de l'article 432 de la Loi électorale du Canada et au formulaire prescrit par Élections Canada.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de retour » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Parti Conservateur du Canada conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Référentiel comptable et restriction quant à l'utilisation

Nous attirons l'attention du lecteur sur la note afférente au rapport financier, qui décrit le référentiel comptable. Le rapport financier a été préparé pour permettre à l'agent principal du Parti Conservateur du Canada de se conformer aux exigences de la *Loi électorale du Canada*. En conséquence, il est possible que le rapport financier ne puisse se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement à l'agent principal et au Directeur général des élections, et ne doit pas être utilisé par d'autres parties que l'agent principal et le Directeur général des élections. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

À notre avis, le rapport financier présente les renseignements contenus dans les écritures comptables sur lesquelles il est fondé, comme l'exige le paragraphe 435(1) de la *Loi électorale du Canada*.

Responsabilité de l'agent principal et des responsables de la gouvernance pour le rapport financier

L'agent principal est responsable de la préparation du rapport financier conformément aux dispositions en matière d'information financière de l'article 432 de la *Loi électorale du Canada*, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un rapport financier exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Les responsables de la gouvernance sont responsables de surveiller le processus d'information financier du Parti Conservateur du Canada.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'information financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que le rapport financier comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Parti Conservateur du Canada.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'agent principal, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Le 3 juin 2021

Parti Conservateur du Canada

Note afférente au rapport financier d'un parti enregistré

31 décembre 2020

Le rapport financier d'un parti enregistré (le « rapport financier ») a été préparé conformément aux dispositions en matière d'information financière de l'article 432 de la *Loi électorale du Canada* et du formulaire prescrit par Élections Canada.

Le rapport financier a été préparé pour permettre à l'agent principal de se conformer aux exigences de la *Loi électorale du Canada*. Il est destiné uniquement à l'usage de l'agent principal et du Directeur général des élections. En conséquence, le lecteur doit garder à l'esprit qu'il est possible que le rapport financier ne puisse se prêter à un usage autre. La *Loi électorale du Canada* exige que le public puisse avoir accès au rapport financier.

Financial statements of the
États financiers du
Conservative Fund Canada
Fonds Conservateur du Canada

December 31, 2020
31 décembre 2020

Independent Auditor's Report	1-3	Rapport de l'auditeur indépendant
Statement of financial position	4	État de la situation financière
Statement of operations	5	État des résultats d'exploitation
Statement of changes in net assets (deficiency)	6	État de l'évolution de l'actif net (insuffisance)
Statement of cash flows	7	État des flux de trésorerie
Notes to the financial statements	8-11	Notes complémentaires

Independent Auditor's report

To the Directors of
Conservative Fund Canada

Opinion

We have audited the financial statements of Conservative Fund Canada (the "Fund"), which comprise the statement of financial position as at December 31, 2020, and the statements of operations, changes in net assets (deficiency) and cash flows for the year then ended, and notes to the financial statements, including a summary of significant accounting policies (collectively referred to as the "financial statements").

In our opinion, the accompanying financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Fund as at December 31, 2020, and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations.

Basis for Opinion

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards ("Canadian GAAS"). Our responsibilities under those standards are further described in the Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements section of our report. We are independent of the Fund in accordance with the ethical requirements that are relevant to our audit of the financial statements in Canada, and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

Responsibilities of Management and Those Charged with Governance for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of the financial statements in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs du
Fonds Conservateur du Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds Conservateur du Canada (le "Fonds"), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2020, et les états des résultats d'exploitation, de l'évolution de l'actif net (insuffisance) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités, et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

In preparing the financial statements, management is responsible for assessing the Fund's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless management either intends to liquidate the Fund or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

Those charged with governance are responsible for overseeing the Fund's financial reporting process.

Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditor's report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with Canadian GAAS will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these financial statements.

As part of an audit in accordance with Canadian GAAS, we exercise professional judgment and maintain professional skepticism throughout the audit. We also:

- Identify and assess the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control.
- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the Fund's internal control.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.

- Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by management.
 - Conclude on the appropriateness of management's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Fund's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditor's report to the related disclosures in the financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditor's report. However, future events or conditions may cause the Fund to cease to continue as a going concern.
 - Evaluate the overall presentation, structure and content of the financial statements, including the disclosures, and whether the financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
 - Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fonds à cesser son exploitation.
 - Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

We communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte LLP

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Chartered Professional Accountants
Licensed Public Accountants

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

June 3, 2021

3 juin 2021

	2020	2019	
	\$	\$	
Assets			Actif
Current assets			À court terme
Cash	9,742,123	7,430,335	Encaisse
Accounts receivable	42,216	4,381,391	Débiteurs
Election rebates receivable	668,421	20,830,855	Remboursements électoraux
Prepaid expenses	342,116	406,392	Frais payés d'avance
	10,794,876	33,048,973	
Capital assets (Note 3)	257,026	384,754	Immobilisations corporelles (note 3)
Intangible assets	22,892	58,124	Immobilisations incorporelles
	11,074,794	33,491,851	
Liabilities			Passif
Current liabilities			À court terme
Accounts payable and accrued liabilities	3,205,615	9,572,425	Créditeurs et charges à payer
Due to government agencies	28,652	141,423	Montant dû aux agences gouvernementales
Due to constituencies	2,683,333	959,075	Montant dû aux circonscriptions
Deferred membership revenue	2,518,261	1,646,915	Revenus de cotisations reportés
Bank loan (Note 4)	—	23,000,000	Emprunt bancaire (note 4)
	8,435,861	35,319,838	
Net assets (deficiency)			Actif net (insuffisance)
Invested in capital and intangible assets	279,918	442,878	Investi en immobilisations corporelles et incorporelles
Unrestricted (deficiency)	2,359,015	(2,270,865)	Non affecté (insuffisance)
	2,638,933	(1,827,987)	
	11,074,794	33,491,851	

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Director		Administrateur
Director		Administrateur

Conservative Fund Canada**Statement of operations**

Year ended December 31, 2020

Fonds Conservateur du Canada**État des résultats**

à l'exercice terminé le 31 décembre 2020

	2020	2019	
	\$	\$	
Revenue			Revenus
Donations and contributions	20,653,826	30,856,850	Dons et contributions
Membership	3,538,319	2,298,312	Cotisations
Directed leadership contributions	11,346,468	249,725	Contributions de leadership dirigées
Leadership related revenue	1,885,096	16,606	Revenus se rapportant au leadership
Government transfers	—	25,778,281	Transferts gouvernementaux
Interest Income	48,975	141,053	Revenu d'intérêts
Other (Note 7)	1,458,194	386,178	Autres (note 7)
	38,930,878	59,727,005	
Expenses			Dépenses
Advertising			Publicité
Television	2,735	11,226,988	Télévision
Radio	5,092	2,230,100	Radio
Other	440,608	5,856,902	Autres
Amortization of capital assets	164,833	140,967	Amortissement des immobilisations corporelles
Amortization of intangible assets	34,891	38,381	Amortissement des immobilisations incorporelles
Bank charges and interest	594,846	804,707	Frais bancaires et intérêts
Fundraising	6,927,036	11,217,324	Levées de fonds
Office expenses	2,295,743	3,338,053	Frais de bureau
Professional services	1,811,783	5,702,071	Honoraires
Research & polling	516,139	1,352,000	Recherche
Salaries and benefits	4,724,457	8,482,361	Salaires et avantages sociaux
Transfers	14,162,845	9,174,843	Transferts
Travel and hospitality	173,471	1,910,300	Déplacements et accueil
Conventions, meetings & conferences	2,454,040	797,417	Congrès, réunions et conférences
Other	155,439	4,431,337	Autres
	34,463,958	66,703,751	
Excess (deficiency) of revenue over expenses	4,466,920	(6,976,746)	Excédent (insuffisance) des dépenses sur les revenus

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Conservative Fund Canada

Statement of changes in net assets (deficiency)

Year ended December 31, 2020

Fonds Conservateur du Canada

État de l'évolution de l'actif net (insuffisance)

de l'exercice terminé le 31 décembre 2020

	Invested in capital and intangible assets	Unrestricted (deficiency)			
	Investi en immobilisations corporelles et incorporelles	Non affecté (insuffisance)	2020	2019	
	\$	\$	\$	\$	
Net assets, beginning of year	442,878	(2,270,865)	(1,827,987)	5,148,759	Actif net, solde au début
Excess (deficiency) of revenue over expenses	—	4,466,920	4,466,920	(6,976,746)	Excédent (insuffisance) des dépenses sur les revenus
Amortization of capital assets	(164,833)	164,833	—	—	Amortissement des immobilisations corporelles
Amortization of intangible assets	(34,891)	34,891	—	—	Amortissement des immobilisations incorporelles
Disposal of intangible assets	(341)	341	—	—	Cession d'immobilisations incorporelles
Net capital asset acquisition	37,105	(37,105)	—	—	Additions d'immobilisations corporelles nettes
Net assets (deficiency), end of year	279,918	2,359,015	2,638,933	(1,827,987)	Actif net (insuffisance) à la fin

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Conservative Fund Canada
Statement of cash flows

Year ended December 31, 2020

Fonds Conservateur du Canada
État des flux de trésorerie

de l'exercice terminé le 31 décembre 2020

	2020 \$	2019 \$	
Operating			Exploitation
Excess (deficiency) of revenue over expenses	4,466,920	(6,976,746)	Excédent (insuffisance) des dépenses sur les revenus
Items not affecting cash			Éléments sans incidence sur l'encaisse
Amortization of capital assets	164,833	140,967	Amortissement des immobilisations corporelles
Amortization of intangible assets	34,891	38,381	Amortissement des immobilisations incorporelles
Loss on disposal of capital assets	1,867	3,755	Pertes sur la cession d'immobilisations corporelles
Loss on disposal of intangible assets	341	—	Pertes sur la cession d'immobilisations incorporelle
	4,668,852	(6,793,643)	
Changes in non-cash operating working capital items:			Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation:
Accounts receivable	4,339,175	(4,315,089)	Débiteurs
Election rebates receivable	20,162,434	(20,830,855)	Remboursements électoraux
Prepaid expenses	64,276	37,278	Frais payés d'avance
Accounts payable and accrued liabilities	(6,366,810)	7,234,591	Créditeurs et charges à payer
Due to government agencies	(112,771)	99,759	Exigible aux agences gouvernementales
Due to constituencies	1,724,258	(345,451)	Montant dû aux circonscriptions
Deferred membership revenue	871,346	(130,402)	Revenus de cotisations reportés
	25,350,760	(25,043,812)	
Investing			Investissement
Acquisition of capital assets	(39,414)	(407,663)	Acquisition d'immobilisations corporelles
Acquisition of intangible assets	—	(14,586)	Acquisition d'immobilisations incorporelles
Proceeds from disposal of capital assets	442	2,929	Produits de la cession d'immobilisations corporelles
	(38,972)	(419,320)	
Financing			Financement
Proceeds of bank loan	—	23,000,000	Produits de l'emprunt bancaire
Repayment of bank loan	(23,000,000)	—	Repaiement de l'emprunt bancaire
	(23,000,000)	23,000,000	
Net increase (decrease) in cash	2,311,788	(2,463,132)	Augmentation nette de l'encaisse
Cash, beginning of year	7,430,335	9,893,467	Encaisse au début
Cash, end of year	9,742,123	7,430,335	Encaisse à la fin

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

1. Activities of the Fund

The Conservative Party of Canada is a Registered Political Party as defined by the Canada Elections Act. It has appointed Conservative Fund Canada (the "Fund") to act as its Chief Agent in connection with the receipt of contributions and payment of expenses and all other financial transactions of the Party as required by the Canada Elections Act. The Fund is exempt from income taxes.

2. Significant accounting policies

The financial statements have been prepared in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations and include the following significant accounting policies:

Financial instruments

Financial instruments include, cash, accounts receivable, election rebates receivable, accounts payable and accrued liabilities, due to government agencies and due to constituencies.

Financial assets and liabilities are initially recognized at fair value. Subsequently all financial instruments are measured at amortized cost, except for cash, which is measured at fair value.

Related party transactions in the normal course of business are measured at the exchange amount.

Interest earned and accrued is included in interest revenue.

Revenue recognition

The Fund follows the deferral method of accounting for contributions. Restricted contributions are recognized as revenue in the period in which the related expenses are incurred.

Unrestricted contributions are recognized in the same year in which the related tax receipt is issued.

One-year memberships are recognized in the year of purchase. Longer-term memberships are deferred and recognized in the years to which they relate.

1. Activités du Fonds

Le Parti conservateur du Canada est un parti politique inscrit tel que le définit la Loi électorale du Canada. Pour remplir les fonctions d'agent principal du Parti en ce qui concerne les apports reçus et le paiement des dépenses du Parti comme l'exige la Loi électorale du Canada, le Parti a désigné le Fonds conservateur du Canada (le "Fonds"). Le Fonds est exonéré de l'impôt sur le revenu.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent l'encaisse, les débiteurs, les remboursements électoraux, les créditeurs et frais courus, les montants dû aux agences gouvernementales et les montants dû aux circonscriptions.

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur et sont ensuite comptabilisés au coût amorti à l'exception de l'encaisse qui sont comptabilisés à la juste valeur.

Les transactions entre apparentés conclues dans le cours normal de ses activités sont mesurées à la valeur d'échange.

Les intérêts gagnés et les intérêts courus sont inclus dans le revenu d'intérêt.

Constataion des revenus

Le Fonds suit la méthode du report pour comptabiliser les contributions. Les contributions affectées sont constatées à titre de produits de la période au cours de laquelle les charges connexes sont engagées.

Les contributions non affectées sont constatées à titre de produits dans l'exercice au cours duquel le reçu d'impôt est émis.

Les revenus de cotisations d'une durée d'un an sont constatés dans la période au cours de laquelle les cotisations sont achetées. Les revenus de cotisations de plus longues durées sont reportés et constatés au cours des exercices auxquels les cotisations se rapportent.

2. Significant accounting policies (continued)

Revenue recognition (continued)

All other revenue is recognized when received or receivable, if the amount can be reasonably estimated and collection is reasonably assured.

Government assistance

Government assistance is recorded in the financial statements when there is reasonable assurance that the Fund has complied with, and will continue to comply with, the conditions necessary to obtain the assistance.

Government assistance, including the Canada Emergency Wage Subsidy (CEWS), is recorded as other revenue on the statement of operations.

Capital assets

Capital assets are recorded at acquisition cost. Amortization is calculated using the straight-line method over the estimated useful lives of the assets as follows:

Computer equipment	3 years
Furniture and equipment	5 years
Leasehold improvements	over term of lease

Intangible assets

Intangible assets are recorded at cost. Amortization is calculated using the straight-line method over the estimated useful life of the assets as follows:

Computer software	3 years
-------------------	---------

Impairment of long-lived assets

Long-lived assets are reviewed for recoverability whenever events or changes in circumstances indicate that their carrying amount may not be recoverable or the asset no longer contributes to the Fund's ability to provide services. The amount of the impairment loss is determined as the excess of the net carrying value over the residual value of the asset.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Constatation des revenus (suite)

Tous les autres revenus sont constatés lorsque reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Aide Gouvernementale

L'aide gouvernementale est comptabilisée dans les états financiers lorsque l'on est raisonnablement certain que le Fonds s'est confirmé, et continuera de se conformer, aux conditions se rattachant à l'octroi de cette aide.

L'aide gouvernementale, y compris la subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC), est présentée dans les autres revenus à l'état des résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile des actifs, de la manière suivante :

Équipement informatique	3 ans
Mobilier et équipement	5 ans
Améliorations locatives	durée du bail

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire par rapport à l'estimation de la durée de vie utile des immobilisations comme suit :

Logiciel	3 ans
----------	-------

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable ou que les actifs ne contribuent plus à la capacité du Fonds de fournir des services. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable nette sur la valeur résiduelle de l'actif.

2. Significant accounting policies (continued)

Measurement uncertainty

The preparation of financial statements in conformity with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities and disclosures of contingent assets and liabilities at the date of the financial statements and the reported amounts of revenue and expense during the reporting period. Significant estimates include the allowance for doubtful accounts, the election rebates receivable, the amount of accrued liabilities and the useful life of capital and intangible assets. Actual results could differ from these estimates.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les estimations importantes incluent la provision pour créances douteuses, les remboursements électoraux, les montants des frais courus et la durée de vie utile des immobilisations corporelles et incorporelles. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Capital assets

3. Immobilisations corporelles

	2020			2019	
	Cost	Accumulated amortization	Net book value	Net book value	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette	
	\$	\$	\$	\$	
Computer equipment	1,231,044	1,069,708	161,336	293,181	Équipement informatique
Furniture and equipment	278,326	183,787	94,539	88,430	Mobilier et équipement
Leasehold improvements	105,166	104,015	1,151	3,143	Améliorations locatives
	1,614,536	1,357,510	257,026	384,754	

4. Bank Loan

The bank election loan was fully repaid on July 28, 2020 (\$23,000,000 in 2019).

4. Emprunt bancaire

L'emprunt bancaire électoral a été intégralement remboursé en date du 28 juillet 2020 (23 000 000 \$ en 2019).

5. Commitments

The Fund is committed under the terms of various operating leases and other agreements with various expiration dates for the rental of premises and equipment. Minimum annual payments related to these commitments are as follows:

	\$	
2021	361,734	2021
2022	8,135	2022
2023	8,135	2023
2024	8,135	2024
2025	6,102	2025
	392,241	

6. Fair value

The fair value of accounts receivable, accounts payable and accrued liabilities, due to government agencies and due to constituencies approximate their carrying value due to their short-term nature.

The Fund is subject to credit risk through its accounts receivable. Receivables are monitored on an on-going basis by management.

It is management’s opinion that the Fund is not exposed to significant credit, liquidity, or market risk arising from these financial instruments.

7. COVID-19

On March 11, 2020, the World Health Organization characterized the outbreak of a strain of the novel coronavirus (“COVID-19”) as a pandemic, which has resulted in a series of public health and emergency measures that have been put in place to combat the spread of the virus. The duration and impact of COVID-19 are unknown at this time and it is not possible to reliably estimate the impact that the length and severity of these developments will have on the financial results and condition of the Fund in future periods.

During the year, the Fund received CEWS assistance totaling \$1,083,246 (nil in 2019) for the period from March 15 to August 23, 2020. The amounts are recorded as other revenue in the statement of operations.

5. Engagements contractuels

Le Fonds s’est engagé en vertu de contrats de location-exploitation et d’autres contrats venant à échéance à des dates diverses en ce qui concerne la location des locaux et de l’équipement. Les paiements annuels minimums de ces engagements sont approximativement les suivants :

	\$	
2021	361,734	2021
2022	8,135	2022
2023	8,135	2023
2024	8,135	2024
2025	6,102	2025
	392,241	

6. Juste valeur

La juste valeur des débiteurs, des créditeurs et frais courus, des sommes à payer à des agences gouvernementales et aux circonscriptions, se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

Le Fonds est sujet à un risque de crédit par l’entremise de ses débiteurs. Le Fonds surveille de façon continue ce risque de crédit.

La direction est d’avis que le Fonds n’est pas sujet à des risques importants de crédit, de liquidité ou de marché découlant de ces instruments financiers.

7. COVID-19

Le 11 mars 2020, l’Organisation mondiale de la santé a qualifié la COVID-19 (maladie à coronavirus 2019) de « pandémie ». Cette annonce a déclenché la mise en place d’une série de mesures de santé publique et de mesures d’urgence pour lutter contre la propagation du virus. La durée et les incidences de la COVID-19 restent inconnues et il est impossible d’estimer de façon fiable les incidences que la durée et la gravité de la pandémie pourraient avoir sur les résultats financiers et la situation du Fonds aux périodes futures.

Au cours de l’exercice, le Fonds a reçu de l’assistance de la SSUC d’un montant total de 1 083 246 \$ (nul en 2019), pour la période du 15 mars au 23 août 2020. Les montants sont comptabilisés comme autres revenus dans l’état des résultats.